

L'éducation apporte aux individus les connaissances et compétences nécessaires pour jouer véritablement un rôle dans la société et sortir d'une situation pénalisante. Pourtant, en 2008, un quart de la population de l'OCDE ne possédait qu'une instruction de base, et la part atteignait 50 % dans la plupart des régions du Mexique et du Portugal, ainsi que dans quelques régions du Chili et de l'Espagne.

De façon générale, les niveaux de formation varient grandement d'une région à l'autre dans les pays comptant une forte proportion d'adultes qui n'ont pas dépassé l'éducation de base. Il en va ainsi pour l'Espagne, la France, la Grèce, le Mexique et le Portugal. Toutefois, en Allemagne, en Corée et aux États-Unis, la part de la population ayant seulement reçu une instruction de base est inférieure à la moyenne OCDE mais les différences entre régions sont plus marquées (graphique 24.1).

Selon les estimations, 80 % des individus d'une classe d'âge, sont parvenus en 2008 à terminer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, en moyenne dans les pays de l'OCDE (*Regards sur l'éducation 2010*). Toutefois, le nombre de jeunes adultes (de 18 à 24 ans) qui n'ont pas achevé leurs études secondaires et ne sont pas inscrits à une formation est élevé dans certains pays comme l'Espagne, le Portugal et la Turquie. De grandes disparités régionales sont par ailleurs observées à l'intérieur de ces pays, de même qu'en Italie, en Grèce et au Royaume-Uni (graphique 24.2).

Les inégalités entre régions persistent également pour les niveaux supérieurs d'instruction, en particulier au Canada (l'explication tient surtout à la répartition inégale de la population dans le pays), au Chili, au Portugal et en Finlande. En ce qui concerne la population active régionale ayant au moins achevé des études secondaires, l'indice de Gini a diminué dans la moitié seulement des pays de l'OCDE au cours des 10 dernières années (graphique 24.3).

Indépendamment des différences de milieu socio-économique entre les élèves, la situation géographique des établissements a son importance ; dans la zone OCDE, les élèves scolarisés en milieu urbain devancent ceux des zones rurales de plus de 20 points, soit l'équivalent de près d'une année d'études (graphique 24.4).

### Définitions

Le taux de formation renvoie à la proportion de la population active possédant un certain niveau d'instruction. Suivant la Classification internationale type de l'éducation (CITE 97), l'enseignement préprimaire, primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire correspondent aux trois niveaux les plus bas de la CITE : 0, 1 et 2. Par souci de simplicité, on parle ici d'instruction « de base » (premier cycle du secondaire). Viennent ensuite le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire (niveaux 3 et 4), puis l'enseignement tertiaire ou supérieur et la recherche (niveaux 5 et 6).

### Sources

OCDE, base de données régionales, <http://dotstat/wbos/>.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Voir l'annexe C pour la définition et calcul de l'indice de Gini.

OCDE, PISA, [www.oecd.org/edu/pisa/2009](http://www.oecd.org/edu/pisa/2009). Jeunes sortis prématurément du système éducatif – Enquête sur la population active d'Eurostat.

### Années de référence et niveau territorial

1999-2008 ; TL2.

Données non disponibles au niveau régional pour l'Islande et le Japon. Données disponibles sur l'enseignement secondaire seulement pour la Turquie.

Données relatives aux études supérieures de la population âgée de 15 ans et plus pour le Chili.

### Informations complémentaires

OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, DOI : 10.1787/eag-2010-fr.

OCDE (2011), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II)*, PISA, Éditions OCDE, DOI : 10.1787/9789264091528-fr.

### Notes des graphiques

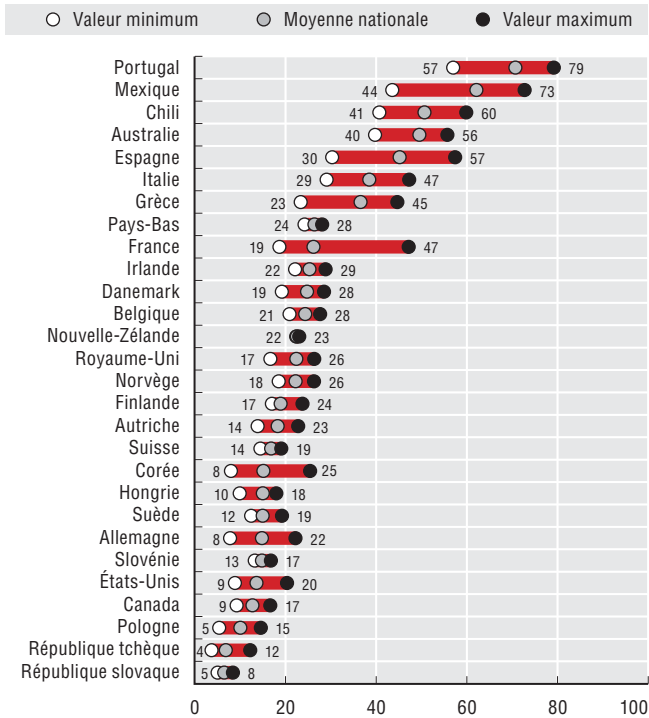
24.1 : Classement des pays selon la part moyenne de la population n'ayant reçu qu'une instruction de base.

24.2 : Pays d'Europe seulement (d'après des données d'Eurostat). La fourchette est calculée à l'aide des données régionales disponibles.

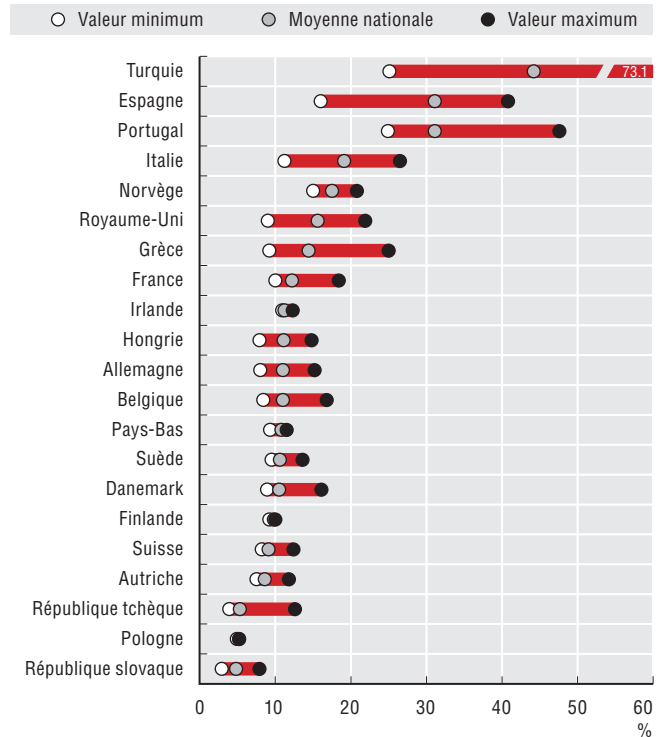
24.4 : Source : base de données PISA 2009 de l'OCDE, tableau II.2.6.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

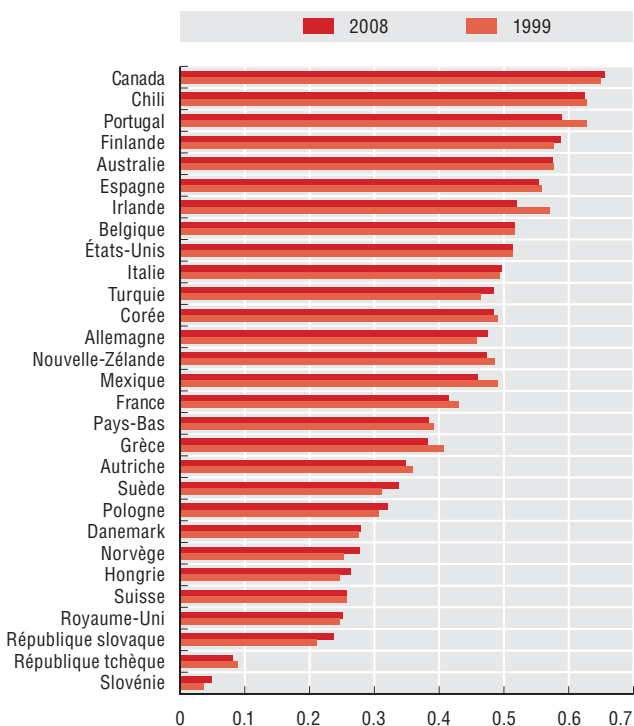
**24.1. Fourchette des niveaux de formation dans les régions TL2 : population active ne possédant qu'une instruction de base, 2008**



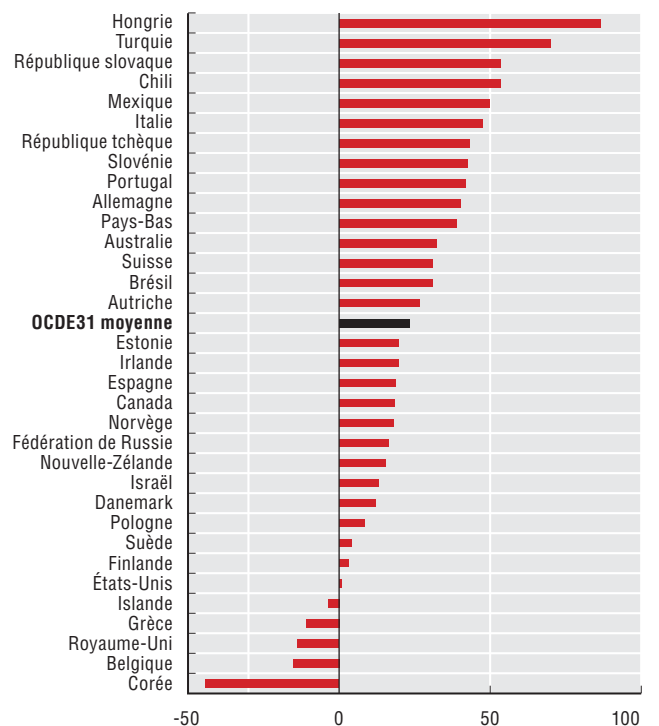
**24.2. Fourchette régionale (TL2) des pourcentages de jeunes sortis prématurément du système éducatif, 2009**



**24.3. Indice de Gini pour la population active ayant au moins achevé des études secondaires dans les régions TL2, 1999 et 2008**



**24.4. Écart de performance en lecture (en points), selon l'établissement (urbain, rural), corrigé des différences de milieu socio-économique, 2009**





Extrait de :  
**OECD Regions at a Glance 2011**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/reg\\_glance-2011-en](https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2012), « Accès à l'éducation », dans *OECD Regions at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/reg\\_glance-2011-29-fr](https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-29-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).